



Agir contre Le Cancer

Dépistage des cancers du
sein et du col de l'utérus.
Ce que vous devez savoir



Le dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus est recommandé à toutes les femmes âgées de 25 à 65 ans. Détectés tôt, 80% des cancers du sein et du col de l'utérus peuvent être guéris.



Quand se faire dépister?

- Tous les 2 ans pour le cancer du sein
- Tous les 3 ans pour le cancer du col de l'utérus



Combien ça coûte?

Le dépistage est un acte entièrement gratuit dans les structures publiques.



Le dépistage en pratique

1 - Le rendez-vous

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès :

- d'un gynécologue;
- d'un médecin généraliste;
- d'une sage-femme (pendant mais aussi en dehors du suivi de grossesse);
- d'un centre de santé.

2 - Le test de dépistage

L'examen se fait en position gynécologique, ne prend quelques minutes et est indolore.

3 - Les résultats

Le prélèvement est envoyé à un cabinet ou laboratoire spécialisé pour analyse par un médecin anatomo- cytopathologiste. Après quelques jours, vous recevrez vos résultats.



Dans 96% des cas, le résultat est normal

Cela signifie qu'aucune anomalie pouvant correspondre à des lésions précancéreuses ou à un cancer n'a été détectée au moment du dépistage.



Dans 4% des cas, le résultat est anormal

Une anomalie a été détectée et votre médecin ou votre sage-femme vous indiquera les examens complémentaires nécessaires et vous orientera, si besoin, vers un professionnel de santé spécialisé.